

Grille Tarifaire Particuliers – Fourniture d'énergie

Offre de Marché réservée aux particuliers dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA.

Version en vigueur au 1^{er} février 2025

et applicable aux clients ayant signés avant cette date au 1^{er} mars 2025

Offre autoconsommation 100% verte pour les particuliers

Puissance souscrite kVA	Abonnement mensuel		Prix du KWh Heures Pleines		Prix du KWh Heures Creuses	
	€ HTT	€ TTC	Cts € HTT	Cts € TTC	Cts € HTT	Cts € TTC
6	12,60	15,43	14,51	21,46	10,76	16,96
9	15,99	19,69	14,51	21,46	10,76	16,96
12	19,28	23,85	14,51	21,46	10,76	16,96
15	22,25	27,67	14,51	21,46	10,76	16,96
18	25,33	31,61	14,51	21,46	10,76	16,96
24	31,84	39,85	14,51	21,46	10,76	16,96
30	36,85	46,51	14,51	21,46	10,76	16,96
36	42,69	54,04	14,51	21,46	10,76	16,96

Contribution individuelle autoproducteur (1) : $9.72 + 2.38 \times \text{Puissance Souscrite} \text{ €/an HT}$

Les tarifs dépendent de la puissance souscrite. Les tarifs TTC sont fournis à titre indicatif, ils comprennent les taxes et contributions suivantes : la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20% sur les Prix du kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

Les horaires heures creuses et heures pleines sont fixées localement par votre gestionnaire de réseau de distribution.

Nos tarifs incluent une remise de 10€ TTC liés à la digitalisation des factures.

Forfait MySmartBattery

Capacité Batterie kWh	Forfait mensuel	
	€ HT	€ TTC
100	14,22	15
300	22,75	24
600	28,44	30
900	33,18	35
1200	37,91	40
1800	47,39	50
3000	75,83	80
5000	112,8	119
10000	179,15	189

Toutes nos conditions sont sur notre site Internet www.mylight150.com

(1) La majoration de la composante de gestion du Tarifs d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE) et les frais liés à la remontée des données en temps réel dans la limite de 1Go/mois sont inclus dans la contribution individuelle autoproducteur. Si cette consommation venait à dépasser les 1 Go par suite du détournement d'usage de cette connexion GSM par le client, la consommation excédante sera facturée à l'euro, soit 0.05€ TTC/Mo.